

4 Décembre

Société par actions simplifiée au capital de 6.529.844 euros
Tour Initiale, 1, Terrasse Bellini, 92935 Paris La Défense Cedex
878 313 253 RCS Nanterre
(la « **Société** »)

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le dix-huit septembre
à 18 :30 heures,

les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire (l' « **Assemblée** »), par voie de téléconférence audiovisuelle, sur convocation faite par le Président de la Société, conformément aux stipulations des statuts de la Société.

Chaque associé a été convoqué par courrier électronique envoyé en date du 10 septembre 2025.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé présent, au moment de son entrée de séance et par les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La société BDO Paris Audit & Advisory, commissaire aux comptes titulaire représenté par Madame Audrey Leroy, régulièrement convoquée est présente à l'Assemblée.

Monsieur Olivier Obst préside la séance en sa qualité de Président.

Madame Ana Carolina De Barros Carvalho est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la secrétaire de séance, permet de constater que le quorum requis par l'article 14.3 des statuts de la Société est réuni.

Le Président constate que l'Assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'Assemblée ;
- la feuille de présence à l'Assemblée ;
- les copies de la convocation adressées aux associés de la Société et aux commissaires aux comptes.

Le Président donne lecture de son rapport et rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ;
2. Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes

L'Assemblée, connaissance prise de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT à l'occasion de l'assemblée générale du 16 juin 2025,

décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 2.510.460 euros, dont le siège social est situé 63, rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 672 006 483 pour une durée de 6 ans,

précise que ledit mandat prendra fin au jour de l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

SECONDE RESOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h38 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé électroniquement par le Président, conformément à l'article 14.6 des statuts de la Société et aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par l'intermédiaire du prestataire de services DocuSign®.

Signé électroniquement via DocuSign®,

DocuSigned by:
Olivier Obst
0EAEEDD009724B1...

Le Président de l'Assemblée
Monsieur Olivier OBST